

# Bulletin Municipal N° 37

CHAUSSENAC

JANVIER 2007



Liberté Egalité Fraternité



Des loisirs, des équipements, des services de proximité...  
dans un environnement durable.  
Pour 2007 et pour l'avenir.



## Forêts de Cussac et d'Ostenac : Le saviez-vous ?

Rappels : boisements réalisés dans nos forêts sectionales :

8 hectares de feuillus à Ostenac

4 hectares de douglas à Ostenac

4 hectares de douglas et feuillus à Cussac

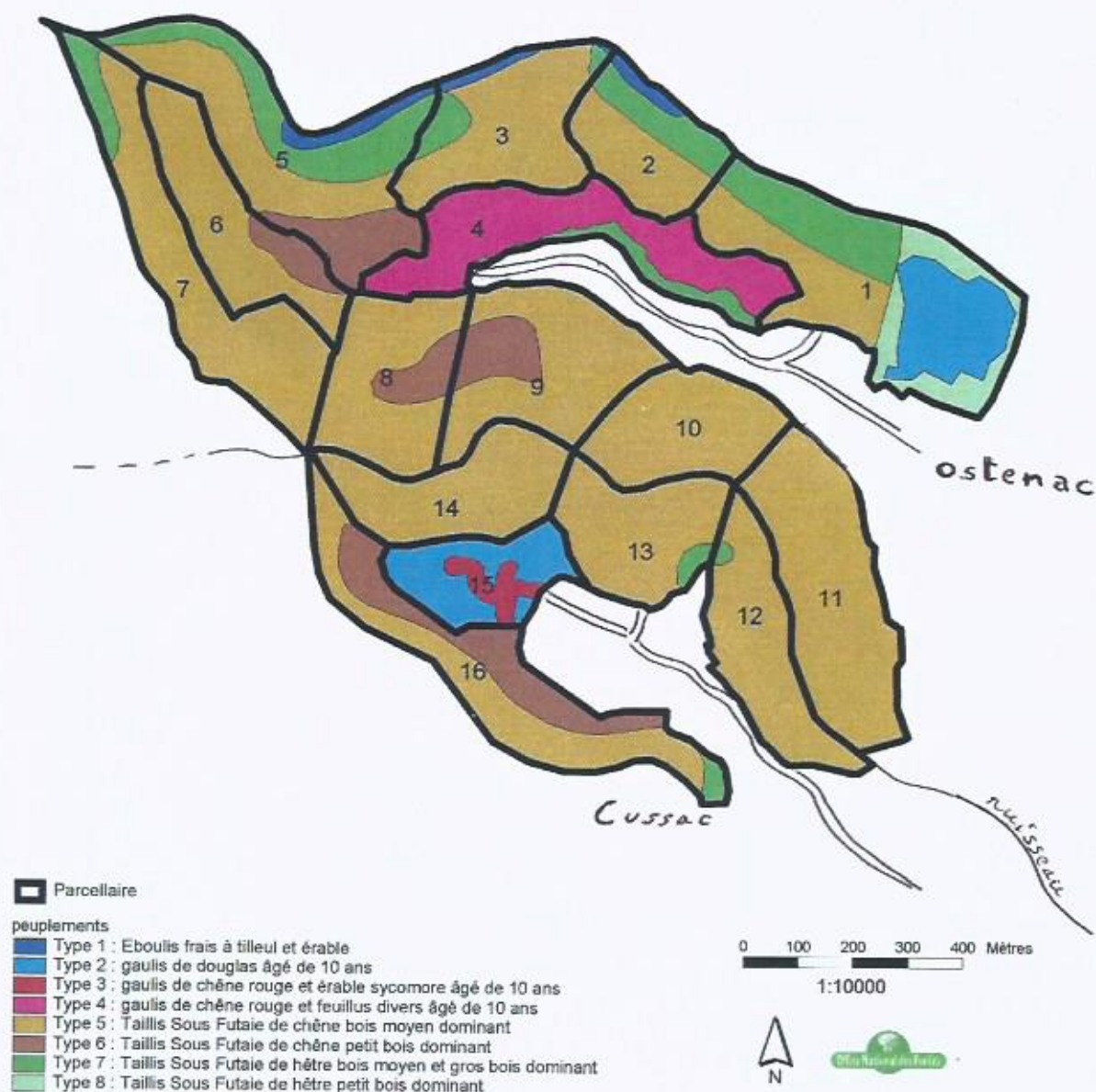
soit 16 hectares boisés depuis 1989.

Il est prévu d'exploiter en 2007, 8,8 hectares à Ostenac (pas de coupe rase, mais affouage).

La superficie de nos deux forêts sectionales est de 127 ha 70 a, voir carte ci-dessous des peuplements actuels.



Carte des peuplements





## Éditorial



### Vivre à la campagne ... une chance ?

Une récente étude de géographes vient de nous indiquer que les habitants de notre planète se concentrent de plus en plus dans de grandes villes et cela, selon une forte tendance, qui ne saurait ralentir.

Est-ce à dire que la vie à la campagne ne serait plus possible ?

Il faut convenir que la ruralité ne peut pas être seulement un effet de mode. Le choix de vivre à la campagne est certainement le résultat d'handicaps et d'atouts.

Les ruraux ne connaissent pas forcément tous les atouts ou ne les apprécient pas à leur juste valeur : tranquillité, sécurité, espace, qualité de l'environnement, richesse de la vie associative locale...

Les handicaps naturels sont tellement connus qu'ils font presque partie de la famille : isolement, enclavement géographique, manque d'emplois, ... Tout cela serait un moindre mal si ces handicaps ne s'aggravaient pas. Tel n'est pas le cas. Disparition ou régression des services publics, manque persistant d'emplois, accès difficile des nouveaux modes de communication ... sont constatés quotidiennement.

Il n'y aura point de salut si la résignation s'impose. Je suis persuadé que la ruralité n'est pas morte si elle s'ouvre à la modernité, à l'innovation, à la solidarité. Concrètement, à Chaussenac, à Pleaux, à Mauriac, dans le Cantal :

- **C'est de ne pas subir, c'est agir pour disposer** de services de santé de proximité (hôpital de Mauriac),

- **Pour reconnaître** les productions agricoles de montagne (AOC, label viande, ...),

- **Pour soutenir** les entreprises existantes dans leurs projets de modernisation ou de diversification,

- **Pour accueillir** de nouveaux habitants,

- **Pour créer** les liens entre voisins,

- **Pour accéder** à la culture, aux loisirs, au sport...

Tous les habitants peuvent y contribuer en tant que citoyen ; les élus doivent oser dire, oser faire, impulser, même si cela dérange les habitudes.

Que 2007 ouvre de nouvelles espérances et perspectives.

Le maire,  
J. KLEM.



## Depuis le 9 juillet 2006...

### Activités et présence municipales, vie associative

- Samedi 22 juillet  
22 et 23 juillet
- \* Fête du Pain et Génisse à la broche organisée par le Comice agricole.
  - \* 3<sup>ème</sup> Fête du Chien d'arrêt organisée par l'Association « Chiens des Pierres du Géant ».
- Dimanche 23 juillet
- \* Rencontres généalogiques à Jussac. *J. KLEM*
- Mardi 25 juillet
- \* Réunion CODECOM schéma culturel à Saint Martin Valmeroux. *S. CAPEL et D.DEGOUL.*
- Samedi 29 juillet
- \* Vide grenier organisé par l'Association « Âne et Poney ».
- Mercredi 2 août
- \* Accueil du chantier « Jeunesse et Reconstruction ».



- 5-6-7 août
- \* Fête Patronale.
- Dimanche 13 août
- \* Kermesse du Club Rencontre.
- Samedi 26 août
- \* Concours organisé par l'Association Chausseacoise pour la Promotion de l'Âne et du Poney.
- Samedi 16 septembre
- \* Journée du Patrimoine : visite de l'église organisée par l'Association Patrimoine.
- Mardi 3 octobre
- \* Réunion CODECOM. Commission Culture à Salers.
- Lundi 9 octobre
- \* Conseil communautaire à Salers. *J. KLEM*
- Vendredi 13 octobre
- \* Assemblée Générale, Service aux personnes à Mauriac.
- Samedi 14 octobre
- \* « Louis le galoup », avec Jean-Luc MARCASTEL et Lionel MARTY, organisé par la bibliothèque et la CODECOM.
- Dimanche 15 octobre
- \* Comice Agricole organisé par le Comice Agricole de Chausseac.
- Lundi 30 octobre
- \* Réunion sur l'eau à Salers. *J.M. DELBOS.*
- Samedi 4 novembre
- \* **Conseil Municipal.**
- Jeudi 9 novembre
- \* Réunion du Syndicat de Transport à Pleaux.
- Samedi 11 novembre
- \* Réunion « Association du Patrimoine de Chausseac ». Préparation des expositions photos (juillet 2007)
- Dimanche 12 novembre
- \* Cérémonie du 11 novembre et repas des Anciens Combattants.
- Samedi 9 décembre
- \* Concours de belote organisé par l'Association « Âne et Poney ».
- Vendredi 15 décembre
- \* **Conseil Municipal.**
- Lundi 18 décembre
- \* Conseil communautaire à Salers. *J. KLEM*
- Dimanche 7 janvier
- \* Vœux de la municipalité et du Comité des Fêtes et accueil des nouveaux habitants.





# Etat civil

(deuxième semestre 2006)

**Décès** : dont transcription de décès de personnes nées à Chaussenac

- Le 03 août : LESCURE Alice Odette, à Volvic (Puy de Dôme), née le 05 avril 1930.
- Le 07 octobre : CHEYMOL Marie Marguerite veuve LAROCHE, à Evry (Essonne), née le 14 février 1912.
- Le 10 octobre : LESCURE Lucienne Marie épouse FRAYSSE, à Chanat La Mouteyre (Puy de Dôme), née le 06 février 1926.
- Le 15 octobre : AUDUBERT Marthe Marie Louise, à Vic sur Cère, née le 13 août 1928.

## **Mariage** :

- Le 29 juillet : **Frédéric Paul DELPEUCH** et **Christine Anne-Marie BORIE** du village d'Escladines.
- Le 7 octobre : **Christian LESCURE** et **Cécile PAQUIN** du bourg.
- Le 29 décembre : **Xavier Patrick DAMOUR** et **Anne-Sophie Pascale DE LA ROCQUE DE SEVERAC**.

## **Naissances** :

- Le 13 juillet : **Justine Sarah DELMAS**, de Gérard DELMAS et Isabelle SEILLIER du village de Cheyssiol,
- Le 14 septembre : **Clara DELBOS**, de Jean-Marc et Éliane DELBOS du village de Cussac.

\* \* \* \* \*

## **Agence Postale Communale de Chaussenac**

En ce début d'année, nous vous présentons nos meilleurs vœux.

Nous vous rappelons les services proposés à l'agence de Chaussenac.

### **Courrier et colis :**

- Tout affranchissement manuel (lettres et colissimo),
- Vente de timbres-poste à usage courant, télécartes, timbres philatéliques,
- Vente d'enveloppes Prêts-à-Poster et d'emballages Colissimo,
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée),
- Retrait des lettres et colis en instance (hors Poste Restante, valeur déclarée et Chronopost),
- Service de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition).

### **Services financiers**

- Retrait d'espèces sur CCP, Postépargne ou livret d'épargne du titulaire dans la limite de 300 € par période de 7 jours,
- Paiement de mandat cash, dans la limite de 300 € par opération,
- Transmission au bureau de poste pour traitement direct :
  - des demandes de services liés au CCP,
  - des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de 300 €,
  - des procurations liées aux services financiers,
  - des versements d'espèces sur CCP du titulaire, Postépargne ou livret d'épargne dans la limite de 300 € par période de 7 jours.

Véronique LESCURE



## Informations municipales

### Retraite méritée pour Marcel LUCAS.

Agé de 60 ans il a bien mérité sa retraite alors qu'il avait commencé à travailler dès l'âge de 14 ans et demi. Les chaussenacois ont pu l'apprécier durant ces 13 dernières années. D'abord CES, puis CEC et titularisé en 2002, il a été employé municipal chargé principalement de l'entretien de la voirie, des espaces verts et des bâtiments communaux. On a pu également compter sur lui pour assurer l'encadrement technique de plusieurs chantiers de jeunes (Concordia, Jeunesse et Reconstruction).



Nous lui souhaitons une heureuse retraite.

\*\*\*\*\*

### Rapport « AMIANTE »

Comme la loi nous y oblige la commune a fait procéder à une expertise visant à rechercher la présence d'amiante dans les bâtiments communaux. Le rapport indique seulement la présence d'amiante dans une canalisation d'eaux usées (cave) et sur les ondulines de fibrociment sur les hangars-garages.

Coût de l'expertise : 687,70 € TTC !!!

\*\*\*\*\*

### Prix Régional de l'initiative 2006, Point Multi-Services (PMS)



Dans le cadre de la première édition du Prix Régional de l'Initiative Point Multi-Services, le lundi 23 octobre 2006, au Domaine du Marand, à Saint-Amand-Tallende, une centaine de personnes étaient présentes pour vivre et participer à ce temps fort régional de l'initiative et de la créativité en milieu rural. Le Prix Régional de l'Initiative 2006 PMS, lancé par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie d'Auvergne et la Chambre Régionale de Métiers

d'Auvergne a pour objectif de mettre à l'honneur les exploitants de PMS qui, par leur créativité, leur dynamisme, ont su proposer des initiatives au service des habitants et, de fait, récompenser les actions les plus innovantes et originales. Parmi les 6 lauréats, le PMS de Sonia DOREMUS a été sélectionné. Félicitations.



### **Permanence de l'assistante sociale**

Madame Beynel, assistante sociale tiendra dorénavant des permanences sur rendez-vous en Mairie d'Ally les :

2<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> jeudi du mois, de 9 heures 30 à 11 heures.

Les rendez-vous sont à prendre directement en appelant le Centre Médico Social de Mauriac (04-71-68-00-78).

\*\*\*\*\*

### **Equipement et voirie :**

La municipalité a fait installer un miroir au village d'Escladines (220,00 € HT) afin d'améliorer la sécurité de circulation à l'entrée de ce village. Trois corbeilles à papier, également installées place de l'Église, cour de l'école et à la Croix du Buis. La route communale entre le Fargeret et la Chapelle de Contres a été élargie (coût : 37 097,96 € TTC).

\*\*\*\*\*

### **Enquête :**

La commune a répondu au recensement des bâtiments agricoles anciens (burons, grangettes, granges et étables) lancé à l'initiative de l'Association Gentiane. L'objectif est d'envisager la sauvegarde de ce patrimoine (restauration ou réhabilitation).

\*\*\*\*\*

### **Restauration d'une chapelle et d'un retable :**

Catherine BURGUES, restauratrice agréée d'œuvres d'art a passé plusieurs semaines l'été dernier pour démonter, traiter les boiseries, refaire les enduits et les dorures d'un retable datant probablement du 18<sup>ième</sup> siècle. Le coût s'élève à ce jour à 5 000 € environ. Une subvention de la DRAC et du Conseil Régional (respectivement 2 105,20 € et 588 €) est assurée. A noter la participation importante de l'Association Patrimoine qui a contribué à ce projet pour 1 000 €. (Nous tenons à remercier tous les donateurs de leur contribution).



\*\*\*\*\*

### **Date à retenir :**

La soirée théâtre 2007 se déroulera le 30 juin prochain avec une pièce de FEYDEAU.

## Enfin l'ADSL !!!

L'accès haut débit permanent à l'Internet est disponible depuis le 19 septembre 2006 sur le territoire de Chaussenac.

FRANCE TELECOM poursuit ainsi sa politique de déploiement de l'Internet Haut-Débit au service de tous, particuliers, professionnels et collectivités locales.

La technologie ADSL ouvre aux particuliers de nouvelles perspectives d'usage d'Internet, plus riche, plus pratique et plus interactif. La vitesse et la connexion permanente offrent un confort d'utilisation pour profiter au mieux des ressources d'Internet, tout en maintenant la ligne téléphonique toujours libre, le tout à un coût maîtrisé.

La disponibilité du service Haut-Débit étant liée aux caractéristiques techniques de chaque ligne, chaque demande doit faire l'objet d'une validation. Les clients sont invités à vérifier régulièrement sur le site [www.francetelecom.com](http://www.francetelecom.com) (rubrique : Internet haut débit) l'éligibilité de leur ligne à la technologie ADSL.

\*\*\*\*\*



## EAU POTABLE : qualité et quantité

Depuis plusieurs années la municipalité s'attache à respecter ces deux objectifs. Une information a été transmise à tous les abonnés au mois d'octobre dernier pour rappeler l'action municipale dans ce domaine.

Comme il l'avait été prévu, une entreprise a procédé à la remise en étanchéité du réservoir du château d'eau, pour un coût de 29 347,45 € T.T.C..

Enfin nous vous rappelons les tarifs de l'eau et de l'assainissement qui seront appliqués du 1<sup>er</sup> août 2006 au 31 juillet 2007.

### Facturation de l'eau du réseau communal :

- Location du compteur : **Forfait de 1,95 € par mois.**
- Consommation de 1 à 20 m<sup>3</sup> : **2,08 € le m<sup>3</sup>,**
- Consommation de 21 à 50 m<sup>3</sup> : **1,14 € le m<sup>3</sup>,**
- Consommation de plus de 50 m<sup>3</sup> : **0,42 € le m<sup>3</sup>.**

### Redevance assainissement :

- De 1 à 100 m<sup>3</sup> : **0,43 € par m<sup>3</sup>,**
- Au delà de 100 m<sup>3</sup> : **0,23 € par m<sup>3</sup>.**

Nous espérons vous avoir fourni suffisamment de précisions sur la politique de gestion municipale, pour les services « eau-assainissement ».

A noter enfin que le prix moyen de l'eau à Chaussenac a été en 2006 de 0,80 €/m<sup>3</sup>, sur la zone « Adour Garonne » il est de 1,20 €/m<sup>3</sup>.



## Un service communal important : l'eau et l'assainissement

Malgré la canicule du mois de juillet dernier, nos ressources en eau ont pu satisfaire tous les usagers. Après appel d'offres, l'entreprise SORREBA a procédé au mois d'octobre à des travaux d'étanchéité de tout le réservoir du château d'eau. Le montant des travaux s'est élevé à 29 347,45 € T.T.C.. La subvention au titre du FNDAE (Conseil Général) est de 9 000 euros. Le nombre de mètres cubes facturés aux usagers s'est élevé sur la dernière année (2005-2006) à 36 595 m<sup>3</sup>. Comme nous vous l'avons indiqué en septembre sur une note, un nouveau barème de facturation s'applique dorénavant. Il devrait permettre d'équilibrer le budget « eau-assainissement » sans recourir à une subvention d'équilibre du budget communal, tout en assurant le remboursement des prêts effectués pour financer la construction des lagunes et la restauration du château d'eau.

Le dossier correspondant au changement de la conduite d'alimentation en eau potable entre le château d'eau et le village de Cussac a fait l'objet d'une décision lors du conseil municipal du 15 décembre dernier. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 87 308 € T.T.C.. Une subvention sera sollicitée.

Enfin le raccordement définitif du forage à la station de pompage dépend toujours de l'instruction du dossier définitif d'autorisation, comportant 10 éléments de réponses, par la DDASS du Cantal (mesure du débit en période d'étiage, résultats d'analyses, caractéristiques du forage, conditions prévues d'exploitation...). Cette longue procédure nous est imposée afin de respecter la « loi sur l'eau ». Il nous faut espérer d'aboutir au branchement définitif pour 2007... alors que les études préliminaires ont débuté en 2004 !!

Dans le domaine de l'entretien, à noter la réparation d'une pompe de refoulement à la station située entre le Tilleul et la croix du Fargeret (1 200 €) ainsi qu'une borne d'incendie à Vidal.

A noter enfin, que la compétence, suivi et contrôle de l'assainissement non collectif (fosse septique) a été prise par la Communauté de Communes du Pays de Salers. La mise en œuvre des contrôles périodiques des installations a été déléguée à la SAUR (société privée), par décision du bureau de la Communauté de Communes. Cette décision peut prêter à discussion : le recrutement du personnel de l'intercommunalité aurait garanti la mission de « service public » d'un tel service.

\*\*\*\*\*

### Un petit mot de Zozo :

Joseph LAYGUES (ici à la foire du livre de Brive) considérant l'accueil de la municipalité et des chaussenacois comme un encouragement, prépare une suite à Zozo. Il formule pour tous les habitants de Chaussenac des vœux sincères de bonne santé et de bonheur pour 2007.





# Fiscalité locale : Impôts locaux

## Taxe d'habitation

Le rôle général transmis par les services des impôts permet de mettre en évidence « *Qui paie ? Qui ne paie pas ? Combien ?* » à Chaussenac.

Voici les chiffres des années 2005 et 1997 (pour comparaison)

Nombre de contribuables :

161 en 1997 dont 60 exonérés (37,4 %)

**170 en 2005 dont 39 exonérés (23,0 %)**

répartis sur les tranches suivantes :

\* paient entre 11 et 200 € : 39,7 % en 1997  
**28,2 % en 2005**

\* paient entre 200 et 400 € : 16,7 % en 1997  
**37,0 % en 2005**

\* paient plus de 400 € : 06,2 % en 1997  
**10,5 % en 2005**

L'augmentation des contribuables dépassant 200,00 € d'imposition s'explique en grande partie par l'amélioration de l'habitat (confort, nombre de pièces) et les quelques constructions neuves.

La répartition des impôts ainsi versés en 2005 s'établit comme suit :

**14 137 € soit 45 % pour la Commune**

1 657 € soit 8 % pour l'Intercommunalité

**15 905 € soit 37 % pour le Conseil Général**

Total : 31 699 €

## Taxes foncières en 2005

170 rôles pour les propriétés bâties

194 rôles pour les propriétés non bâties

Les produits sont de **32 500 € pour la Commune,**

3 400 € pour l'Intercommunalité,

16 700 € pour le Conseil Général,

4 370 € pour le Conseil Régional,

9 564 € pour la Chambre d'agriculture.

\*\*\*\*\*

Lorsque les collectivités augmentent leur taux, c'est souvent pour suppléer le désengagement de l'État dans de nombreux secteurs : c'est ainsi que pour 2006, les taux foncières non bâtis ont augmenté de 1,5 % pour la commune de Chaussenac, de 5,8 % pour le Conseil Général (Département) !!!



# Un événement en juillet prochain

## 9 photographes, 9 lieux, 9 jours

### « Quoi de neuf ?... »

organisé par l'Association du Patrimoine de Chaussenac.

L'objectif est de créer un événement culturel associant le PHOTOGRAPHIE et le PATRIMOINE LOCAL.

Il s'agit de faire exposer 9 photographes professionnels et amateurs d'Auvergne dans 9 lieux différents répartis sur la commune (bourg et hameaux) selon un circuit proposé aux visiteurs. Ces visites permettant à la fois de découvrir ces artistes photographes et le patrimoine de la commune (en l'occurrence : l'église, les croix de chemins, les fours banaux, un ancien moulin, des chapelles...)

Photographes :  
Monique VALETTE (Cantal),  
Marie-Elsa NIELS (Puy de Dôme),  
Jérôme MOREL (Cantal),  
Jean-Luc RENAUD (Allier),  
Gilles CHABRIER (Allier),  
Yves TOUZIN (Puy de Dôme),  
Frédéric ANGOT (Cantal),  
Daniel MONTOIS (Cantal),  
Thierry MARSILHAC (Cantal).

Nb : thèmes traités : portraits, nus, paysages, natures mortes, créations contemporaines... en noir et blanc et couleur.

Dates : du **samedi 7 juillet au dimanche 15 juillet 2007**,  
soit 9 jours de 15 à 19 heures.



Réunion préparatoire



## Informations diverses en vrac...

« Les retraités des villes remplacent les jeunes des villages » tel serait le constat issu des recherches réalisées par G. F. DUMONT, géographe à la Sorbonne, président de la revue « population et avenir ».

Il s'appuie sur des observations faites sur plusieurs départements notamment dans l'Hérault, la Creuse et le Cantal. Parmi les conséquences, on observe une augmentation démesurée du prix de l'immobilier qui devient inabordable pour les jeunes salariés du pays ; les demandes des nouvelles populations ne sont pas les mêmes (plus de services dues à l'âge de la population, ...). Comment assurer la mixité générationnelle ? ...

Donc à réfléchir.

\*\*\*\*\*

La Région réfléchit à un futur plan régional de développement des formations professionnelles : des réunions se sont déroulées l'été dernier à Saint Flour et à Mauriac pour enrichir la réflexion. Le préalable à cette réflexion a été d'avoir une vue prospective sur l'évolution de la population. Pour l'arrondissement de Mauriac les chiffres sont très défavorables puisque d'ici 2010, on estime que les 16-18 ans auront diminué de 30 % !! L'enjeu « formation-emploi » est donc plus que jamais d'actualité...

\*\*\*\*\*

### **Si vous avez perdu votre animal :**

Informez vos voisins ; contactez les S.P.A., fourrières d'animaux de votre région muni d'une photo ; si votre animal est tatoué ou pucé, vérifiez auprès du fichier central si vos coordonnées sont toujours exactes ; signalez sa disparition à la mairie, aux services fourrières, à la Gendarmerie, aux Pompiers, aux cabinets vétérinaires ; diffusez annonce et photo dans les journaux, chez les commerçants (boulangeries, bureaux de tabac, cafés, toiletteurs, ...); n'hésitez pas à continuer vos recherches mêmes plusieurs mois après sa disparition.

**Si vous retrouvez votre animal, faites-le immédiatement identifier s'il ne l'est pas déjà.**

Fichier National canin : 01.49.37.54.54, Fichier National félin : 01.55.01.08.08, Identification électronique : 01.55.01.08.08, Minitel : 3615 SPAFRANCE

L'identification est obligatoire depuis la loi du 6 janvier 1999 pour tous les chiens de plus de quatre mois nés après cette date, pour tous les chiens et chats vendus ou donnés, pour tous ceux vaccinés contre la rage, pour tous ceux qui transitent par un refuge, une fourrière, un établissements de pension. Elle permet de le retrouver plus facilement en cas de perte.

Renseignements :

#### **Confédération Nationale des SPA de France**

25 quai Jean Moulin – 69002 LYON - ☎ 04.78.38.71.85

site : [www.spa-france.asso.fr](http://www.spa-france.asso.fr)

Le Montal 15130 ARPAJON SUR CERE - ☎ 04.71.48.28.28

\*\*\*\*\*

### **Libéralisation de La Poste : non merci !**

La Commission européenne a franchi le dernier pas vers la libéralisation totale des services postaux en proposant d'ouvrir à la libre concurrence pour le 1<sup>er</sup> janvier 2009 la distribution du « petit » courrier, par nos facteurs, dernier domaine qui n'était pas encore libéralisé.







## Évolution démographique

Une récente étude du conseil économique et social régional Auvergne indique :

- l'unique cause de la baisse de la population auvergnate est dorénavant imputable à un net excédent des décès sur les naissances. C'est principalement le cas dans le Cantal.
- à cela s'ajoute l'exode de jeunes actifs de 20 à 30 ans (ce qui peut expliquer une baisse de chômage dans certaines zones !!).
- l'installation insuffisante de jeunes ménages avec enfants.
- les projections démographiques auvergnates entre 1999 et 2015 indiquent une baisse de 8 %.

\*\*\*\*\*

## Services publics : la clarté juridique s'impose à Bruxelles

Les députés européens ont adopté par 491 voix (128 voix contre et 31 abstentions) un rapport d'initiative en réponse au Livre blanc sur les Services d'Intérêt Général (SIG) présenté par la Commission. Ils demandent à la Commission de distinguer clairement les « Services d'Intérêt Général (SIG) » et les « Services d'Intérêt Economique Général (SIEG) » (ceux qui ont valeur marchande) en tenant compte des traditions nationales des Etats membres qui ont toute liberté pour définir leurs services publics. Bien entendu, l'assemblée n'est pas parvenue à un consensus et les différents groupes politiques (avec des alliances contre nature) ont adopté un compromis confus et minimaliste. ...

Il faut, en l'absence de dispositions communautaires spécifiques en la matière, se doter enfin de règles européennes de droit permettant de protéger les services publics contre les projets de privatisation type, EDF, GDF, ... .

\*\*\*\*\*

## Où vont vos impôts fonciers non bâtis ?

Près de 14 % viennent abonder le budget de la Chambre d'Agriculture, le reste est réparti entre la commune, le conseil général, le conseil régional et l'intercommunalité.

En 2006, les taux des impôts fonciers bâtis ont augmenté en moyenne de 3,3 % pour la commune, de 8,4 % pour le Conseil Général et de 3,5 % pour le Conseil Régional.

\*\*\*\*\*

## Quelques chiffres sur l'agriculture cantalienne

Le nombre d'exploitations agricoles est de 5 787 (en 2005) dont 2 188 ayant une surface comprise entre 50 et 100 hectares. A noter que le nombre d'exploitation a diminué de 12 % depuis l'année 2000 (soit 160 par an, alors que le nombre d'installations est de 130).

Le revenu net d'entreprise agricole pour l'ensemble des 5 787 exploitations agricoles s'élève à 102 millions d'euros dont 43 millions proviennent de subventions (européennes ou nationales) soit 42 % du revenu !! A titre d'exemple les 3 230 exploitations concernées par la prime herbagère agro-environnementale (PHAE) touchent en moyenne 3 780 € par an. Ceux qui touchent l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) perçoivent en moyenne 7 540 € par an. A noter enfin que le nombre de tracteurs supérieur à 80 CV a augmenté de 41 % entre 2005 et 2005.

Sources : AGRESTE  
Direction régionale de l'agriculture



# Ça évolue, ça change, ... ça surprend !!

## Vachement plus pratique ...

Le temps n'est pas si loin lorsque tous nos prés étaient clôturés par de solides piquets de châtaignier et de trois rangées de barbelés. Les plus téméraires des bovins regardaient à deux fois avant de franchir promptement un tel obstacle. Puis arriva la clôture électrique où le fil métallique suffit à effrayer les génisses les plus écervelées. A force de s'y frotter et de se faire frémir les muqueuses, nos chers bovins deviennent tellement conditionnés (à la mode PAVLOV) que les ficelles bleues fleurirent sur tous les chemins de nos villages. Véritables leurre, ces ficelles dépourvues d'électrons suffisent à mettre nos chers bovidés sur le droit chemin... reste toutefois aux humains à les ramasser après le passage des troupeaux !!

## Feuillus ou résineux ?

Les forêts cantaliennes étaient boisées traditionnellement de feuillus (chênes, hêtres, châtaigniers, bouleaux, merisiers et tilleuls sur les pentes, frênes et aulnes dans les lieux humides). Rarement plantés par l'homme, toutes ces essences se développaient spontanément et étaient exploitées comme bois de feu (affouage) ; les beaux sujets étaient préservés comme bois d'œuvre (pour la charpente).

On peut encore découvrir dans les bois de Cussac et d'Ostenac les multiples chemins forestiers relativement étroits, qui permettaient de « sortir le bois » avec des chars tirés par des vaches ou des bœufs. Des espaces plus larges servaient de plate-forme de retournement. Après une coupe à blanc de feuillus, les plantations de résineux ont été fréquentes après 1918, avec des douglas depuis une quarantaine d'années.

Il semble que ce mode d'exploitation forestière soit remis en cause pour revenir à un mode plus traditionnel, et cela pour plusieurs raisons :

- les résineux acidifient les sols
- l'importance du coût de la main d'œuvre pour couper les arbres, pour « sortir » le bois et pour replanter incite au retour à l'affouage (petits bois vendus comme bois de feu\*), les meilleures tiges (plants) étant conservées pour être exploitées dans 50 ou 70 ans.

*\* l'augmentation du coût du fuel a provoqué celui de la corde de bois, relançant, espérons-le la filière bois dans les massifs à plantations « sauvages ».*

## Derrière la haie ...

Imaginez que les anciennes charrières nous racontent sur la trace de leurs deux sillons, le labeur des tombereaux et des chars embourbés, les rendez-vous secrets, au gré du rythme des saisons, des galoches, des jurons et des mots doux...

- chemins empierrés à force d'hommes \*<sup>1</sup>
- chemins bordés de murailles habillées de mousses et de lichens
- chemins ombragés de noisetiers où surgit un chêne rabougri
- chemins du moulin de Pompou, du pré des chèvres, du montanoux, des pierres blanches ou du buron
- chemins où se jetaient mille haies.

Pour moins de labeur, les charrières ont disparu, les haies tentent de résister aux tronçonneuses. Entre les souches, point de jeunes arbres, les eaux ruissellent, le vent court vite ... point d'abri pour le petit gibier sauvage.

Alors engageons-nous, à faire revivre les haies qui nous restent. \*<sup>2</sup>

\*<sup>1</sup> on peut encore voir l'empiècement d'origine de la charrière d'Ostenac qui conduit aux moulins.

\*<sup>2</sup> notre commune compte onze kilomètres de chemins de remembrement, placés tous les dix mètres, de chaque côté, il nous faudrait planter 2 200 arbres !!



# Les gestes éco-citoyens au quotidien

## Stop aux fuites

Un robinet qui goutte c'est jusqu'à 3 000 litres d'eau par mois et une fuite dans les toilettes 18 000 litres ! Je signale dès que je les détecte.



## Mieux se déplacer

Une voiture polluée 10 à 20 fois plus qu'un bus par voyageur transporté. Je préfère la marche à pied, le vélo ou les transports en commun.



## Température ambiante

1°C de moins c'est environ 7 % d'économies et une limitation des rejets de gaz carbonique dans l'atmosphère. Sur mon lieu de travail, j'adapte une température de confort de 19°C.

## 5 minutes suffisent

J'ouvre la fenêtre pendant 5 minutes, cela suffit pour renouveler totalement le volume d'air d'une pièce.

## Bien s'éclairer

J'éteins la lumière quand je quitte définitivement une pièce et je profite au maximum de la lumière naturelle.



\*\*\*\*\*



Les jeunes du chantier Jeunesse et Reconstruction accueille la population chaussonacoise autour d'un repas international, août 2006.



## Le tri sélectif

La France a lancé en 1992 le programme Eco-Emballages et aujourd'hui, 59 millions de français trient leurs emballages chez eux pour qu'ils soient recyclés. En Europe, la France est le numéro deux au hit-parade des trieurs, après l'Allemagne.

- De plus en plus de déchets :

Chaque habitant jette chaque jour plus d'un kilo de déchets, soit en moyenne 420 Kg de déchets par an. **2 fois plus qu'en 1960, dont 86 Kg d'emballages.**

- Quelques rappels :

Toutes les **briques alimentaires** se recyclent. Quelles que soient leur taille et la nature des aliments qu'elles contiennent (lait, soupe, jus de fruits, ...). Il suffit de bien les égoutter, et il n'est pas nécessaire d'enlever les becs verseurs en plastique.

Désormais, jetez **les bouteilles et les flacons en plastique avec leur bouchon**. Non seulement tout est recyclé, mais cela évite de souiller le bac et les autres emballages s'il reste un peu de produit au fond. Du cubitainer de vin au flacon de gel douche, en passant par les eaux et les lessives, tous les flacons et bouteilles en plastique doivent être triés, même ceux qui ont contenus des corps gras (huile, mayonnaise, ...). Ils sont maintenant pris en charge par les professionnels du recyclage.

**Les aérosols** bien vidés, se recyclent très bien.

Plier les **cartons**, ils s'aplatissent très bien et font gagner de la place.

**Les boîtes de conserve** n'ont pas besoin d'être lavées, il suffit de bien les vider.

Pensez à rapporter chez le pharmacien les **médicaments** inutilisés et les emballages qui les ont contenus.

Chacun peut faire son **compost** dans son jardin, il suffit de recueillir les déchets de jardin, les épluchures de légumes, les restes de repas et, d'une manière générale, tous les déchets organiques. Au printemps 2007, le SIETOM proposera d'ailleurs d'acquérir un composteur individuel.

Penser aux organisations caritatives comme Emmaüs, le Secours catholique, Secours populaire ou la Croix-Rouge. Elles reprennent les objets en bon état (vêtements, jouets, mobilier et appareils électroménagers), quelquefois directement à votre domicile.

- Les économies réalisées grâce au recyclage :

En recyclant l'aluminium, on économise des ressources naturelles et **95 % de l'énergie** nécessaire pour fabriquer l'aluminium de première fusion.

Jetée en décharge, une boîte en acier mettrait 100 ans à disparaître. Triée avec d'autres emballages, elle est facilement récupérée grâce à son magnétisme. Chaque tonne d'acier recyclé fait économiser **1 tonne de minerai de fer**.

Aujourd'hui, c'est principalement le carton des briques que l'on recycle. Chaque tonne de briques alimentaires recyclées permet d'économiser **2 tonnes de bois**.

Tous les cartons et cartonnettes de la maison se recyclent. Les cartons se recyclent une dizaine de fois. Chaque tonne d'emballages en carton recyclé fait économiser **2,5 tonnes de bois**. Chaque tonne de plastique recyclé permet d'économiser 700 Kg de pétrole brut. En 2000, **56 000 tonnes de pétrole** ont ainsi été préservées.



Source : SIETOM de Drugeac et Eco-Emballages.



## Quel avenir pour les couvertures en lauzes dans le Cantal ?

Les couvertures de lauzes du Cantal symbolisent la noblesse de l'architecture paysanne de notre département. L'homme a été contraint de tout inventer lui-même dans un milieu empli de rudesse et d'intense beauté.

Le matériau :

Les lauzes sont soit de nature volcanique, les trachyphonolites (phonolithe) ou proviennent de schistes de Xaintrie ou de la Châtaigneraie.

L'ardoise (silicate d'alumine) gris bleuâtre. Ce matériau est arrivé au début du 19<sup>ème</sup> siècle avec le chemin de fer. Elle a remplacé les anciennes toitures de chaume et de lauzes.

Pour de belles couvertures, la maison (l'oustal) doit avoir une charpente solide. Les lauzes sont posées sur une volige de chêne, de châtaignier ou de sapin.

Les lauzes étaient chenillées. Un grand nombre d'ouvriers travaillait sur la toiture.



**Aujourd'hui :**

Les couvreurs sont plus rares. Ce métier n'attire plus les jeunes, car difficile, dangereux demandant une très bonne résistance physique et une grande dextérité. Travail très manuel, la taille des lauzes est délicate et la pose complexe. Les couvreurs n'ont souvent pas le temps de former les jeunes.

Les hivers comportent beaucoup de journées d'intempéries à cause du climat : pluie, neige, froid, ... etc.

Le matériau se fait rare. Les lauzes sont toutes de récupération ; ramassées sur des ruines avec précaution.

Les ardoises sont aussi récupérées. Un espoir demeure pour ce matériau : en Corrèze à Donzenac une carrière recommence à produire. Le travail manuel est long. Il faut commander longtemps à l'avance d'où un coût plus élevé (mais le résultat est là). Cette carrière peut se visiter.

**L'avenir.**

Rouvrir des carrières.

Former des jeunes.

Sensibiliser à la beauté de telles couvertures au charme dégagé sans oublier la valeur du patrimoine. ...

### Maisons Paysannes du Cantal

Chez Albert CHARLES Escladines 15 700 CHAUSSENAC

Tél. : 06-81-34-91-70 ou 06-73-46-85-77.



## Histoire locale...

### La migration en Hollande des originaires de la Xaintrie

... ou le fruit des recherches d'historiens, d'ethnologues, d'esprits curieux, de généalogistes, d'une municipalité et du hasard...

Chausсенac a su retrouver une partie de son histoire où plusieurs familles ont migré dès le XVIII<sup>ième</sup> siècle vers la Hollande.

Ces connaissances sont le fruit de plusieurs sources :

- les travaux des historiens, ethnologues, généalogistes, R. Cortat (1938) et Marc Prival (1979) sont les premiers à évoquer le sujet.
- la migration étudiée sur la période comprise entre 1750 et 1900 surtout par Odette Meynial et Geneviève Coupas qui ont analysé les laissez-passer aux archives départementales du Cantal (au nombre de 182). cf. : les auvergnats en Hollande et en Belgique : 1983 (bulletin du groupe de recherches historiques et archéologiques de la vallée de la Sumène).
- la mise en relation avec Monsieur Balkenende qui crée aux Pays-Bas une association « Vrienden Van Auvergne » (amis d'Auvergne) regroupant des descendants de migrants. Il organise un premier voyage dans le Cantal en 1986 où il est reçu à la mairie.
- les membres de V.V.A. : Monsieur J. Lestrade et Mme T. Lestrade – Aarts, publient en 1992 un dossier généalogique sur les émigrés auvergnats (Cantal, Lot, Corrèze) en Hollande et leur descendance actuelle. (sources : archives néerlandaises 1750 à 1920). Ils ont pu ainsi procéder au recensement de 235 personnes dont 114 se sont installés définitivement en Hollande :
  - 122 marchands ou fabricants de parapluies
  - 103 chaudronniers
  - 3 rémouleurs
  - 1 forgeron...

En réalité il est probable qu'il y ait eu 400 migrants originaires de la Xaintrie et de la Dordogne.

Aussi notre commune a participé au développement des échanges et aux recherches par l'accueil chaleureux des amis VVA dès 1989, en organisant un voyage au Pays-Bas en 1992. Marc Prival ethnologue y participe, ce qui lui permet d'établir des contacts et de rédiger des écrits :

- « tableau Yrondy 1851-1930 déposé à l'église cf. : document : 1996 »
- « un marchand de parapluies de Chausсенac en Hollande ».

- en réalisant un colloque : « le pays Pléaudien et la Xaintrie : terres de migrations aux Pays-Bas, en Espagne, en Belgique et en Bretagne... du XVII au XIX<sup>ième</sup> siècle avec la participation de Mme Rose Duroux, Mme Delbac, Mme Lajarrige, Mme Vedrenne, Mr Jung, Mr Bernard Michelin, Mr Le Guillou, Mr Marc Prival, Mr J.P. Serre et naturellement de Mme O. Meynial. Près de 100 personnes devaient assister à ces conférences.

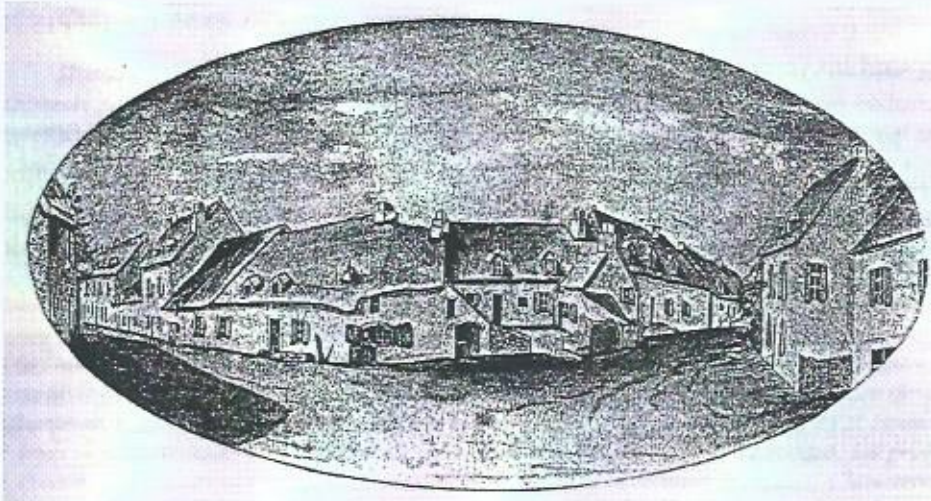
- en établissant des contacts épistolaires et téléphoniques avec Monsieur et Madame Lestrade, et d'autres généalogistes.



- en favorisant de nombreuses consultations des registres paroissiaux et de l'état civil – sur place, mail ou courrier, les liens humains, les dons à la bibliothèque et à l'Association du Patrimoine.

J.K. 2006

N.B. : à lire le chapitre « les chaudronniers et marchands de parapluies en Hollande » ouvrage de 2005 – Marc Prival (éditions de la Montmarie) « Auvergnats et Limousins en migration », disponible à la Bibliothèque de Chausсенac ainsi que l'ouvrage de Monsieur et Madame Lestrade.



Place de l'église de Chausсенac  
Dessin réalisé vers 1850-1860 par un migrant chausсенacois, encadré en Hollande entre 1863 et 1888.

\*\*\*\*\*

L'Algérie et la Corse... autres destinations de migrants :

Si nous connaissons relativement bien les migrations vers l'Espagne et la Hollande, il nous reste certainement à découvrir d'autres pays ou provinces d'accueil. C'est le cas des familles TRONCHE et MAGNIN :

Antoine et Jean TRONCHE nés à Chausсенac respectivement en 1817 et 1822 furent marchands de parapluies sur la Côte d'Azur. Un de leurs petits enfants : Adolphe MAGNIN né à Cannes en 1877, décédé à Bône en 1957, émigra en Algérie.

A noter le souvenir d'un vieux marseillais :

*« J'ai souvenir d'avoir connu une vieille dame, originaire du Cantal, qui avait débuté, arrivant en cette ville, réparant des parapluies dans les rues, alors que son mari était vitrier ambulancier, parcourant les rues avec une hotte sur le dos... »*

\*\*\*\*\*

Découvertes de nouvelles familles de la Xaintrie ayant migrés en Hollande (source T. Lestrade-Aarts) :

Henri Antoine Madelricu et sa femme Hermine Fumel vers 1876 originaires de Tourniac.

Jean Maringe (Marenzes) né à Rouffiac en 1768.

Antoine Jot né à Rilhac en 1796.

Henri Cluzol né à Pleaux en 1779.



## Histoire locale (suite)

### En 1693...

*« Le vingt-troisième jour de juillet mil six cent quatre-vingt-quinze est décédé autour de trois heures du matin, ALRIAS Mauriac, laboureur du lieu et paroisse de Saint Christophe à cause d'une blessure d'un coup d'épée qu'il reçut le jour précédent dans le grand chemin de Pleaux à la sortie du bourg. Il l'y ay administré le sacrement de pénitence et l'ay enterré dans le cimetière de Chaussenac le iour dudit à sept heures du soir. »*

De Villemontéc, curé de Chaussenac

Source : document aimablement communiqué par un habitant passionné d'histoire et de généalogie.

\*\*\*\*\*

### Recensement des migrants cantaliens :

L'association V.V.A. des migrants cantaliens en Hollande viennent de retrouver Etienne TILLET né à Chaussenac le 20 avril 1784, exerçant le métier de chaudronnier, sous le nom de Stephanus TILJET, marié avec Elisabeth Cibels vers 1805, à Medemblik (Pays Bas), décédé le 9 novembre 1837. Il a un descendant à Haarlem (Pays Bas).

\*\*\*\*\*

### Chapelle de Contres

(appartement à la Section de Contres)

Avant la révolution il existait déjà une chapelle en bois avec torchis et toit de chaume. Elle abritait la sculpture taillée dans une pierre tendre que l'on trouve actuellement au dessus de l'autel. Il s'agit d'un calvaire :

- crucifixion (devant)
- d'une pieta (derrière)

Elle est peinte (polychrome)

Probablement du XVIème siècle.

A la demande de la municipalité, elle a été classée à l'inventaire des monuments historiques du Cantal en juin 1990.

La porte a été refaite par un artisan de Chaussenac en 1992.

Elle s'est enrichie en 2005 d'une copie de la Vierge de MARSAT, Puy de Dôme.

\*\*\*\*\*

### Disponible et à vendre :

Les actes du colloque sur les migrants d'auvergne en Hollande et Belgique (à la bibliothèque).



## CHAUSSENAC : l'origine du nom de notre village.

Chausсенac constitue l'héritière de l'ancienne :  
*Calcinacum* ou *Villa Calcini*.

Le village s'est donc développé à partir du domaine de Calcinus, un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine. Ce que les Romains appelaient villa constituait en fait un ensemble de bâtiments se dressant au centre du fundus, immense exploitation agricole couvrant parfois plusieurs dizaines d'hectares. La villa était toujours isolée contrairement au hameau gaulois qui regroupait plusieurs fermes.

Notre commune apparaît ensuite sous le vocable de *Caucenacus* dans un texte du XIII<sup>ème</sup> siècle.

Source : origine des noms de villages, Cassagne-Korsak.

---

## Le Mot des Associations

---

### Les Chiens d'arrêt des Pierres du Géant

L'Association des Chiens d'Arrêt des Pierres du Géant de Chausсенac, sous l'égide du Conseil Général, de la Municipalité et de l'A.C.C.A., a organisé et réussi sa troisième Fête du Chien d'Arrêt sur les terrains aménagés, aimablement prêtés par les propriétaires chausсенacois, bien connus pour leur obligeante et bienveillante hospitalité. 60 ha furent utilisés pour départager et classer 57 chiens venus de tout le Sud, du Centre de la France, et principalement d'Auvergne et du Limousin, dans une ambiance festive, gaie, amicale, sans prétention où tous les chiens étaient admis, pour juger de leur valeur en présence des perdrix grises de qualité, bien volantes, que les chiens ne pouvaient pas attraper. A noter que c'est 120 perdreaux gris qui ont été remis ainsi gratuitement à l'ACCA de Chausсенac.

Dans la joie et la décontraction, M. KLEM, Maire de la commune avec M. PICARD, Président de la Fédération des Chasseurs du Cantal, ont procédé à la remise des très nombreux lots de valeur. 57 chiens furent primés après les barrages organisés par les sept juges bénévoles, venus parfois de loin, tout comme les participants dont certains repartaient, après deux journées d'entraînement, pour Béziers, Nîmes, Valence, Le Puy ou Saint Etienne, tard dans la soirée.



L'A.C.A.P.G., remercie vivement tous les acteurs de ces fastes journées de Fête du Chien et donne rendez-vous pour 2007, à tous les amateurs désireux d'améliorer leur chien d'arrêt.

Le Président,  
B. ESPINOUSE



## Comice agricole

La Fête du Pain avec génisse à la broche a rencontré un brillant succès au mois de juillet dernier. La soirée s'est déroulée sans souci avec le bal animé admirablement bien par l'orchestre COUTISSON.

Le Comice quant à lui s'est déroulé sous un magnifique soleil d'automne, malgré l'orage de la veille. Il a réuni onze éleveurs venus des communes voisines et de Corrèze. Les cent bêtes de race SALERS ont été présentées à un public nombreux et ravi.

Parmi le palmarès, citons le prix d'honneur : 1<sup>er</sup> Alain DAYRAL, 2<sup>ième</sup> GAEC PARSOIRE, 3<sup>ième</sup> EARL ENROUSSOU, 4<sup>ième</sup> Gilbert BREUIL.



GARCELON Jean (Jury), GARCELON Pierre (Jury), BRUN Bernard (Jury), DELCHET Gérard (Jury), COURCHARIERE Gérard (Pdt), TIRAVY Daniel (Jury), BORNE Guy (Jury), PICARONNY Abel (1<sup>er</sup> Adjoint).

---

## Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre CHAUSSENAC-BRAGEAC

A l'occasion des cérémonies du 11 novembre, nous avons célébré dignement le 90<sup>ième</sup> anniversaire de la plus grande bataille de la Guerre de 1914-1918 : recueillement devant le monument aux morts de Brageac puis de Chausсенac. Paul Delbos a lu le message de l'U.F.A.C. (Union Française des Associations de Combattants et Victimes de guerre) qui citait l'historien Antoine Prost : « ... le bilan humain de la guerre est plus lourd encore : 1 450 000 morts, tous les hommes jeunes, dans la force de l'âge, alors que le pays vieillit ; près de 4 millions de blessés, 600 000 veuves, 760 000 orphelins. Et cela rien que pour la France ... ». Monsieur le Maire lisait le message du Ministre des anciens combattants. Le repas traditionnel a rassemblé une trentaine de personnes dans la salle des fêtes.

Pierre VANTAL,  
Président de l'ACPG  
Chausсенac-Brageac



## Association Patrimoine de Chaussenac

L'année 2006 a été riche en événements pour l'Association Patrimoine de Chaussenac.

Le succès rencontré par la bibliothèque ne se dément pas, et la pièce de théâtre a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme.

Nous avons aussi connu le succès avec l'excursion montée sur les traces de Rosa Bonheur avec près de 30 participants, venus de tous les horizons. Nous avons à cette occasion noué des liens avec l'Association Rosa Bonheur, dont les membres voudraient venir visiter les lieux fréquentés par ce peintre au cours de l'année 2007.

Notre activité de mécénat s'est prolongée avec la restauration d'une des chapelles de l'église.

Tant d'événements qui placent la barre très haut pour 2007 ! Mais nous ne désespérons pas de faire aussi bien.

Ainsi, en juillet prochain, l'Association organise une grande exposition photographique faisant appel à 9 artistes de qualité.

Il est question de renouveler l'expérience en matière de déplacements culturels, selon des modalités à définir encore. (Probablement sur les traces de George Sand)

En matière de mécénat, Chaussenac regorge de trésors qui méritent d'être sauvegardés, et pour lesquels notre intérêt est grand. Le site du moulin d'Ostenac en est un exemple.

Enfin, nous adressons nos remerciements aux membres de l'Association pour leur soutien financier et leur participation nombreuse et active à notre dernière assemblée, ainsi qu'aux membres du bureau qui se dévouent pour le rayonnement de notre Association.

Bonne année 2007.

Le Président,  
N. IVANOFF

---

### Club Rencontre



Depuis le dernier bulletin, voici la vie du Club de l'année écoulée. Le 13 août a eu lieu la Kermesse avec un excellent résultat, une bonne participation, vente d'enveloppes, de pains, bourriols, gaufres et encore merci au bonne volonté. Le 14 octobre nous avons pris un très bon



repas et passé une bonne journée à Sauvat. Le club a clôturé sa saison le 9 décembre par un repas pris au restaurant Chassan à Pleaux. L'année 2007 a débuté le samedi 6 janvier autour d'une table pour déguster la galette des rois.

Meilleurs vœux à tous.

La secrétaire,  
Mme PICARONNY





## U.S. CHAUSSENAC

Après une saison 2005-2006 riche en événements (accession en 1<sup>ière</sup> Division, finale remportée de la Coupe Barrès) l'USC semble manquer le pas et même "traîner la patte" pour cette première partie de championnat et de coupe.

Avec une infirmerie très remplie, Christophe BORNE et Stéphane CAPEL, n'ont jamais pu aligner la même équipe.

Beaucoup de rencontres se sont soldées par des défaites ; situation très frustrante quand on connaît le potentiel de l'effectif chausсенacois qui a largement les moyens d'évoluer en 1<sup>ière</sup> division et de jouer dans la cour des grands.

Souhaitons pour 2007 une réaction des rouges et bleus afin de s'éloigner de cette zone dangereuse de la relégation et de pouvoir sortir la tête du sac.

Quand à elle, l'équipe dirigeante reste optimiste et fait confiance à ce groupe de copains qui aura à cœur d'amener l'USC vers de nouvelles conquêtes.

L'USC au grand complet présente à la population chausсенacoise, à ses sponsors et supporters ses meilleurs vœux pour 2007.

Prochaines manifestations de l'USC :

- Quine le 14 avril 2007
- Fête du foot, 70ème anniversaire du club le samedi 14 juillet 2007.

Le Président,  
C. LESCURE

Saison 2006-2007





## Comité des fêtes

Notre fête patronale cette année s'est encore déroulée sur trois jours avec une assistance modérée. Comme l'an dernier, même si les manèges n'étaient pas là pour distraire nos petits, les jeux organisés par les bénévoles du Comité des Fêtes, les ont conquis. Le spectacle du dimanche après-midi a plu aux personnes présentes même si malheureusement de moins en moins de personnes sont là.

Le concours de pétanque s'est bien déroulé avec un peu moins d'équipes que l'an dernier.

Maintenir une Fête Patronale devient de plus en plus difficile de par le manque de personnel, d'enthousiasme et d'idées ; aussi je renouvelle mon souhait de proposer à quiconque intéressé de venir nous rejoindre.

Nous avons décoré encore une fois nos villages avec les illuminations pour Noël. Aussi ce serait si bien si toute personne intéressée ou volontaire pouvait « donner un coup de main » pour décorer les sapins de leur village.

Le monde associatif s'essouffle tant en personnel qu'en enthousiasme aussi que chacun essaie de voir si « juste un petit coup de main » donné ne permettrait pas de garder notre Fête Patronale, les illuminations pour Noël, ... et donc de continuer à faire vivre notre village « comme dans le temps ».

Bonne année 2007.

La Présidente,  
Eliane DELBOS



## Association pour la Promotion de l'Âne et du Poney

L'Association présente ses vœux de bonheur et de santé à vous et à vos proches.

L'Association vient de mettre des cartes d'adhérents en vente, au prix de 15,00 €, disponible au P'tit Bonheur à Chaussenac. Celles-ci permettront l'achat et de compléter l'équipement nécessaire aux diverses manifestations. Toutes les personnes intéressées qui souhaitent se joindre à nous, seront accueillies chaleureusement.

Nous vous donnons rendez-vous, le 24 mars pour un concours de belote.

Cet été, nous prévoyons 4 attelages, 4 ânes battés et 4 poneys pour différentes promenades et randonnées.

Le Président,  
Denis SEILLIER



## Bibliothèque

Comme promis « Louis Le Galoup » a fait escale à Chaussenac. Son auteur Jean-Luc MARCASTEL accompagné par son ami Lionel MARTY (auteur de BD) ont ainsi animé un après-midi d'automne au coin du feu. Le cantou de la Salle des Fêtes et ses hôtes ont réchauffé le cœur d'une vingtaine de personnes (adultes et enfants).



Le fonctionnement de la bibliothèque est plutôt positif. En effet les statistiques sont en augmentation, (nombre de prêts)

Livres : 452 - 518

K7 et DVD : 139 - 139

CD audio : 146 - 212

Jeux : 50 - 64

et le rayon romans adultes s'est enrichi de 21 ouvrages :

- « *Le temps et la paille* » : Jean ANGLADE
- « *Une pièce montée* » : Blandine Le CALLET
- « *Ni toi, ni moi* » : C. LAURENS
- « *Du rêve pour les Ouf* » : Faïza GUENE
- « *Elle tant aimée* » : Mélanie G. MAZZUCO
- « *Vallauris plage* » : Nicolas REY
- « *La neuvième vie de Louis Drax* » : JENSEN
- « *Le supplice du Santal* » : Yan MO
- « *Les sirènes de Bagdad* » : Yasmina KHADRA
- « *Eldorado* » : Laurent GAUDÉ
- « *La touche étoile* » : Benoîte GROULT
- « *Le grand soir* » : Françoise DUPEYRON
- « *L'heure et l'ombre* » : Pierre JOURDE
- « *Auprès de moi toujours* » : Kazuo ISHIGURO
- « *Le livre du Thé* » : Kakuzo OKAKURA
- « *La Rahina* » : Gisèle HALIMI
- « *Cinq méditations sur la beauté* » : Françoise CHENG
- « *Odette Toulemonde* » : Eric Emmaneul SCHMITT
- « *L'immeuble Yacoubian* » : Alla El ASURANY
- « *Mémoires de Porc épïc* » : Mahanko ALAIN
- « *Lignes de faille* » : Nancy HUSTON

Nous vous rappelons que vous êtes les bienvenus, venez passer un moment avec nous à la bibliothèque, vous déciderez après de revenir ou non.

Meilleurs vœux à tous.

Les bénévoles.



Dessins de Rosy issus  
de la collection  
« Première Lecture »  
disponible à la  
bibliothèque.



- Bon, on fait quoi aujourd'hui ?



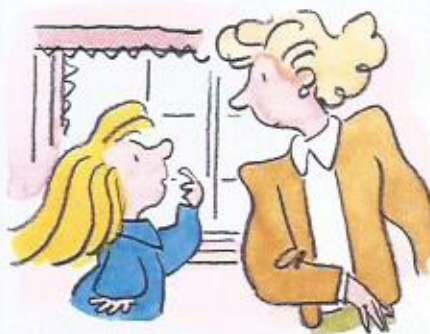
- Tu savais toi, il y a une bibliothèque  
à Chaussenac.



- Moi, j'y vais toutes les semaines.  
C'est super.



- Vous avez entendu. On y va ?



- Maman, tu m'accompagnes  
à la bibliothèque !



- Super, il y a même des jeux.



- La prochaine fois je prendrai de la musique et puis  
des films.  
- Et moi, une bande dessinée et un puzzle.